

DATE DE LA RENCONTRE : Le 8 juillet 2020 à Saint-Agapit

1. RENCONTRE AVEC MESDAMES DANIELLE RAYMOND, MANON LALIBERTÉ ET STÉPHANIE DUSABLON- SERVICE AUX ENTREPRISES DE LA MRC DE LOTBINIÈRE

Mesdames Raymond, Laliberté et Dusablon présentent chacun leur tour leur parcours scolaire, leurs expériences professionnelles et leur mandat respectif au sein du service aux entreprises de la MRC de Lotbinière.



2. RENCONTRE AVEC MONSIEUR CLAUDE BERGERON, COORDONNATEUR-SÉCURITÉ INCENDIE – PRÉSENTATION DE DEUX PROJETS – AUTO-INSPECTION ET ACHAT D'ÉQUIPEMENTS POUR LA SÉCURITÉ CIVILE



Monsieur Bergeron présente deux projets d'acquisition. Le premier projet étant l'acquisition d'un logiciel de Première Ligne afin d'aider les services de sécurité incendie à atteindre les objectifs de vérification des avertisseurs de fumée du Schéma en sécurité incendie de la MRC. Le second projet étant de faire l'achat de kit de logistique OMSC et de sinistrés, de lits de camp et de couvertures pour les quatre centres de repli du territoire. La réalisation des deux projets est approuvée par le conseil.

3. ADOPTION DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS

Dans le cadre de l'entente relative au Fonds régions et ruralité (FRR), volet 2, le conseil de la MRC a fait l'adoption de sa Politique de soutien aux projets structurants pour 2020-2025 visant à améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines des secteurs social, culturel, patrimonial, touristique, économique, communautaire et environnemental. Cette dernière est disponible sur le site internet de la MRC.

Pour l'année 2020-2021, aucun appel de projets ne sera ouvert aux organismes admissibles.

4. FORÊT DE LA SEIGNEURIE DE LOTBINIÈRE – BUDGET 2020

Le budget d'opération 2020 de la Forêt de la seigneurie de Lotbinière comportant des investissements de 157 157 \$ a été adopté. Ce budget est financé par différents programmes de subvention, soit :

- le *Programme de partage des revenus des redevances sur les ressources naturelles* du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- le *Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA)* du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- la *Fondation Hydro-Québec (FHQ)* et;
- le *Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)* du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Également, le Groupement forestier Lotbinière-Mégantic inc. est mandaté pour effectuer la programmation de l'entretien et du remplacement de 25 ponceaux et Excavation Raymond Lemay inc. est mandaté pour réaliser des travaux de réfection sur le chemin no. 1.

5. RÈGLEMENT SUR LES VENTES POUR TAXES

L'adoption du règlement 308-2020 vient modifier la date de la vente des immeubles pour arrérages de taxes foncières. La modification vise à permettre au conseil de la MRC de déplacer la vente au 2^e jeudi du mois de novembre en cas d'urgence. Cette modification fait suite à la pandémie COVID-19 qui a annulé la tenue de la vente le 2^e jeudi du mois de juin.

Pour l'année 2020, la vente pour taxes aura lieu le 12 novembre 2020.

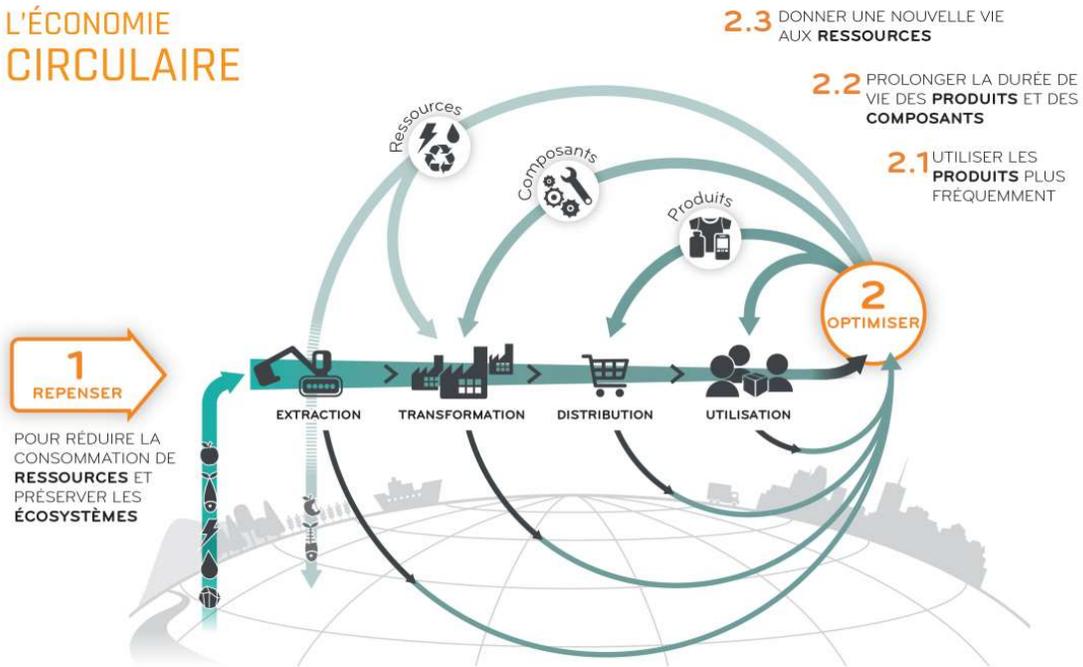
6. COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES – REGROUPEMENT D'ACHATS DE BACS

Le début de la collecte des matières organiques sur le territoire de la MRC étant prévu en mai 2021, la MRC participera à l'appel d'offres pour l'achat regroupé de bacs roulants de mini-bacs de cuisine lancé par l'Union des municipalités du Québec. Ce regroupement permettra à la MRC de faire l'acquisition de bacs roulants bruns et de mini-bacs de cuisine à moindre coût.

7. ÉCONOMIE CIRCULAIRE CHAUDIÈRE-APPALACHES

La MRC de Lotbinière évalue présentement la possibilité de participer au dépôt d'un projet régional en économie circulaire pour la région de la Chaudière-Appalaches auprès de Recyc-Québec ainsi qu'au volet 1 du Fonds régions et ruralité.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



© Institut EDDEC, 2018. En collaboration avec RECYC-QUÉBEC. Reproduction autorisée. Modification interdite.

PROCHAINE RENCONTRE DU CONSEIL DE LA MRC DE LOTBINIÈRE
LE 9 SEPTEMBRE 2020 À 19 H 30
À VAL-ALAIN – SALLE MUNICIPALE
(1245, 2^e rang)

